



ARRÊTÉ	N°	202209	0131	PRO
--------	----	--------	------	-----

Route barrée
A partir du 03 octobre 2022
Rue de Parisis – rue du Coquet

Département de l'Eure
Commune de Saint-Marcel
55 Route de Chambray
27950 SAINT-MARCEL

Le Maire de la Ville de Saint-Marcel,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Considérant la demande de la société Bouygues E&S – Haute Normandie – TSA 70011 chez Sogelink – 69134 DARDILLY Cedex concernant des travaux d'effacement des réseaux rue de Parisis et rue du Coquet 27950 SAINT MARCEL.

Considérant la nécessité de prescrire toutes mesures propres à assurer la sécurité publique.

ARRÊTE

Article 1 : Le stationnement sera interdit et déclaré gênant aux abords du chantier. La route sera barrée de 8h30 à 17h30 sauf pour les riverains, rue de Parisis et rue du Coquet 27950 SAINT MARCEL

Article 2 : L'intervention se fera à partir 03/10/2022, pour une durée estimée à 6 mois.

Article 3 : La pose, la gestion et l'entretien de la signalisation appropriée et réglementaire devront être entretenus par la société intervenante.

Article 4 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Maire, Monsieur le Responsable des Services Techniques, l'agent de police municipale, le demandeur, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché, publié au recueil des actes administratifs et dont ampliation sera adressée aux personnes suivantes :

- Monsieur le Commandant divisionnaire de Police, Chef de la C.S.P. Vernon,
- Monsieur le Chef de Corps du CIS Vernon,
- Les services de la SNA Transport, de la SNA Assainissement & de la SNA Environnement

Fait à Saint-Marcel, le 27 septembre 2022



Le Maire,

Hervé PQDRAZA